

Le conseil municipal vous présente **LE PETIT BEAUMONTOIS**, un journal d'information à destination des habitants de la commune. A chaque numéro, vous pourrez retrouver les mêmes rubriques et en découvrir de nouvelles en lien avec l'actualité. Nous vous souhaitons bonne lecture

Une mission Beaumontoise



La commune a décidé, il y a plusieurs années, de gérer elle-même l'approvisionnement en eau de ses habitants

53 000 m³ sont ainsi distribués tous les ans par **16 km de canalisations**. Un homme est responsable depuis 2002 de la gestion du réseau : Laurent PASQUET.

Il s'occupe du château d'eau, de la station d'épuration et de l'installation des compteurs pour les particuliers, de leur entretien et de leur éventuelle réparation. Il intervient aussi sur les grosses fuites, la dernière en date : la conduite entre Seine-boué et Villeneuve.

Il est aidé dans son travail par Christopher LEPICIER, Jean-Claude ROUX et Jeremy HOUY.

Grace à la qualité de leur prestation, l'eau est d'une qualité rarement atteinte et **le prix du m³ est l'un des plus bas de Seine-et-Marne**.

Urbanisme



RAPPEL. Il est nécessaire, pour tous travaux, modifiant tout ou partie de l'extérieur de votre domicile, de faire une demande préalable d'autorisation en mairie.

Présentation des membres du conseil municipal

A chaque numéro, nous vous présenterons un membre du conseil municipal



J'ai 45 ans. Je vis depuis 20 ans au Hameau de Villeneuve. Je suis mariée à un agriculteur et j'ai deux garçons. Je travaille à la Jardinerie Delbard de Dadonville.

Mes garçons ont tous les deux fréquenté l'école de Beaumont où je me suis investie pendant trois ans comme présidente de L'APE du RPI du Gâtinais. J'ai remis en place la kermesse avec l'aide de mes 3 collaboratrices du bureau, et permis la réalisation de différents projets au sein des écoles. Un de mes garçons est licencié au club de foot de Beaumont (FC Beaumontois.).

Je souhaite m'investir toujours autant dans la commune. N'hésitez pas à m'apostropher si vous en avez besoin. Je serais votre interlocutrice auprès de l'équipe municipale.

Manifestations à venir

Malheureusement en raison de la crise sanitaire, toutes les manifestations programmées sont annulées.

La salle polyvalente ne peut être louée jusqu'à nouvel ordre.

Noël des enfants

Vu les conditions sanitaires actuelles il n'y aura pas de sortie ou de spectacle. Des bons cadeaux seront distribués.



Les Travaux



Déjà réalisés :

- Mise aux normes COVID pour les deux écoles ± 150 000 Euros
- Feux tricolores ± 20 000 Euros

En cours :

- Enfouissement ligne électrique faubourg Casseaux ± 120 000€ en partie subventionnés
- Travaux réfection des trottoirs rue de l'hôtel de ville ± 90 000€
- Aménagement de places de parking rue Montgaudier ± 65 000€ en partie subventionnés
- Réfection des trottoirs rue Ernest Prévost 10 000€
- Clôture autour de la zone de captage du château d'eau et mise sous alarme effectués par les agents de la commune ± 16 000€ en partie subventionnés
- Changement de la conduite d'eau (vieille de 100 ans) entre Seine-boué et Villeneuve ± 170 000 Euros, financé en partie par un emprunt de 60 000€

A venir :

- 2^{ème} tranche d'enfouissement du réseau électrique rue des Ormeaux ± 190 000€ en partie subventionnés
- Mise en place des réseaux d'eau, assainissement, électricité, téléphonie et de la voirie en cours d'estimation dans le futur lotissement Faubourg CASSEAUX.

Infos diverses

- **RAPPEL :** Les poubelles doivent être rentrées entre chaque collecte.

Le billet du conseiller

La collecte des déchets ménagers.

La collecte des déchets ménagers est gérée par le SITOMAP de Pithiviers.



Elle s'effectue le mercredi matin.

Un jour férié dans la semaine entraîne le décalage de la collecte d'une journée.

Depuis 2017 tous les foyers ont été équipés de bacs noirs et bac de tri (jaune). Ces bacs visent à améliorer l'efficacité de la collecte, les conditions de travail des agents et rendre le cadre de vie plus propre. En cas de déménagement, ceux-ci doivent rester sur place.

Les équipes de collecte sur le terrain font au quotidien remonter des informations sur le mauvais geste de tri des habitants. Les erreurs de tri les plus fréquentes sont, dans le bac jaune, les films et barquettes plastiques, le verre, les textiles et chaussures, des ordures ménagères, des déchets verts. Ces bacs ne sont pas collectés et une étiquette de refus y est apposée. Les habitants peuvent joindre le SITOMAP pour en comprendre les raisons. Un guide du tri et son mémo a été remis, ou est remis à chaque foyer lors de la livraison des bacs Il est téléchargeable également sur le site internet www.sitomap.fr. Au bout de 3 signalements des équipes, le bac des déchets recyclables est retiré. Les mauvais gestes de tri ont des conséquences sur les performances du syndicat et sur le coût de collecte. Vous pouvez trouver sur le hameau de Villeneuve et à Beaumont du Gâtinais un conteneur pour le recyclage du verre, ainsi qu'un conteneur pour les vêtements à la salle polyvalente.

Il est bon de savoir que le SITOMAP verse une subvention pour l'acquisition d'un composteur, à hauteur de 20 € pour un volume de 400l ou 25 € pour un volume supérieur. Dès la subvention versée, un courrier est adressé aux habitants concernés avec une information sur le compostage.

Un service des encombrants permet aux habitants de déposer une fois par an devant leur domicile les déchets volumineux. Les dates des collectes sont communiquées aux mairies quelques semaines avant la passage par le SITOMAP.

Différentes déchetteries sont ouvertes sur le territoire notamment celle de Puiseaux et de Beaune la Rolande, leurs horaires d'ouverture se trouve sur le site www.sitomap.fr

N'hésitez pas à consulter ce site, il vous donne une multitude d'informations.

Le mot du maire



Chères Beaumontaises, chers Beaumontois,

C'est une rentrée particulière pour nous tous au regard du contexte sanitaire. La rentrée scolaire s'est posée cette année comme un défi pour les personnels de l'Éducation nationale, pour les parents d'élèves et pour le personnel communal (ATSEM, garderie, cantine, surveillance, ménage, administratif). La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré les contraintes de cette situation inédite.

Cette situation, qui était inédite, se renouvelle malheureusement : la deuxième vague du COVID-19 est bien présente.

Suite au confinement imposé par le gouvernement :

- **Les services de la Mairie** fonctionnent normalement tout en respectant les gestes barrières;
- **Le secrétariat** assure une permanence chaque jour, le matin de 9 heures à 12 heures du lundi au samedi, en privilégiant les appels téléphoniques et exceptionnellement les rendez-vous à l'accueil;
- **Les personnels périscolaires** (ATSEM, cantine, garderie et ménage) assurent le service tout en respectant le protocole sanitaire.

Le Conseil Municipal n'arrête pas ses activités pour la continuité du service public.

Dès le vendredi 30 octobre nous avons commandé 150 masques enfants lavables (minimum 50 fois) qui seront distribués aux élèves de l'école élémentaire sous quelques jours.

Nous restons attentifs aux **personnes isolées, vulnérables** de notre village. Pour cela nous nous basons sur la liste des personnes inscrites au « plan canicule » que nous mettons régulièrement à jour :

- N'hésitez pas à venir vers nous si vous pensez que vous ou votre voisin/voisine nécessite notre attention.
- Si chacun se préoccupe de son voisin, en passant un appel pour s'assurer que tout va bien, ou bien en groupant vos achats par exemple, cela permettra une solidarité en limitant les prises de risques. Je, nous comptons sur vous!
- En cas de besoin, même si nous avons conscience que la solidarité fonctionne au mieux sur notre village, nous pouvons en Mairie nous déplacer à votre place (pharmacie, courses...) mais aussi vous répondre sur une interrogation, vous assurer une écoute...

Nous pensons fort à tous ceux qui, dans ce contexte difficile, poursuivent leur activité de la santé, la protection, la sécurité et ceux qui maintiennent leur activité, notamment les commerces alimentaires, pour que notre économie fonctionne encore au service de tous.

Restez chez vous! On va s'en sortir sans sortir! Je vous souhaite bon courage à toutes et tous.

Votre Maire,

Hugues MONCEL

Nous vous rappelons nos coordonnées de contact :

- Aux heures de permanence de la Mairie : tél. **01 64 29 90 33**; email : mairie.beaumont.du.gatinais@orange.fr
- Vous pouvez me contacter directement en permanence 7/7 jours

Hugues MONCEL : **06 01 84 98 73** ou huguesmoncel@aol.com